Envoyé en préfecture le 27/07/2026
Reçu en préfecture le 27/07/2026
Publié le
ID : 029-212901722-20260727-D202650-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 17
Votants : 17

L'an deux mil vingt-six, le 16 juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de PLOMODIERN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joël BLAIZE, Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 10 juillet 2026

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :
Laure-Anne KÉRISIT, Gilles FÉREC, Alain PLAUD, Corinne FLOC'H, Alain JOLEC, Nicole BOURHIS, Patrick PHILIPPE, Anne-Laure MEUDEC, Philippe PLOUZENNEC, Estelle ALLAIN, Fabrice MARCHADOUR, Nathalie JAVELLE, Gwladys GOUDON, Eddy DEBIEU, Amélie THÉBAULT.

Etait absente excusée :
Dominique MIGNON a donné procuration à Corinne FLOC'H

Etaient absents non excusés :
Marine HILLION
Damien LEBRIS

Secrétaire de séance : Estelle ALLAIN

2026-50
Approbation du procès-verbal du conseil du 5 juin 2026

Selon les articles L.2121-23 et R.2121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, le procès-verbal de séance doit être approuvé à la séance suivante.
Le procès-verbal des séances du conseil municipal du 5 juin 2026, a été transmis à l'ensemble des conseillers municipaux le 10 juillet 2026.
Après avoir pris connaissance de ce procès-verbal et délibéré, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 5 juin 2026 ;

Vote : 17 Pour : 17

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE — LA SECRETAIRE

Joël BLAIZE — Estelle ALLAIN

MAIRIE DE PLOMODIERN * FINISTÈRE *